

	Guillard Jules : Né le 22-06-1825 à Brest (Saint-Louis) ; 1850, prêtre, précepteur chez M. de Blois, Poulguinan ; 1855, vicaire à Saint-Yvi puis à Saint-Pabu ; 1860, retiré à Quimper ; 1888, chanoine titulaire ; décédé le 27-04-1911. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1911 p. 321.
--	--

Dans notre précédent numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort — apprise au dernier moment — de M. Guillard, chanoine titulaire, décédé le jeudi 27 Avril dans sa 86^e année, après une longue et douloureuse maladie.

Les funérailles ont été célébrées, samedi 29, à la cathédrale de Saint-Corentin, devant une assistance d'environ 35 prêtres. A l'issue de la messe chantée par M. Salaün, doyen du Chapitre M^{gr} Fléiter, vicaire général, qui usait pour la première fois du privilège de porter la mitre dans les cérémonies solennelles; a donné l'absoute. Ensuite le corps a été conduit à Brest où, après un service solennel célébré en l'église de Saint-Louis, il a été inhumé dans un caveau de famille.

M. Guillard était le doyen d'âge du clergé diocésain. Né à Brest (paroisse de Saint-Louis), le 22 Juin 1825, il avait été ordonné prêtre le 22 Décembre 1850. Après avoir été quelque temps précepteur, il fut nommé vicaire à Saint-Pabu, où il passa cinq ans (1855-1860). A la suite d'un accident dont il se ressentit tout le reste de sa vie, il se retira du ministère paroissial, séjournant tantôt à Brest, tantôt à Quimper. Devenu chanoine titulaire (20 Juillet 1888), il remplit assidument les fonctions de sa charge, tant que sa santé le lui permit ; mais depuis plus de dix ans, il n'était pas venu à la cathédrale. Il put néanmoins dire la messe dans son oratoire, du moins par intervalles, jusqu'à ces quinze derniers mois, pendant lesquels, jouissant par ailleurs de toutes ses facultés, il n'eut que la consolation d'assister, de temps en temps, et de communier à la messe que venait lui dire un confrère plein d'attentions et de dévouement.

Quoique possédant une fortune relativement considérable, M. Guillard mena toujours une vie très modeste, et pouvait donner largement aux bonnes œuvres. Il le faisait, en réalité, avec une discrétion peut-être excessive ; car il y a des situations et des circonstances où, pour l'exemple, on doit suivre la recommandation de l'Évangile : « Que les hommes voient vos bonnes œuvres, afin qu'ils louent votre Père qui est au Ciel ». Pour ses charités comme en toutes choses, le vénérable chanoine avait des vues très personnelles, donnant beaucoup aux œuvres qu'il avait adoptées, et ce ne sont ni les moins utiles ni les moins essentielles : écoles chrétiennes, vocations ecclésiastiques et religieuses..., d'autres encore que nous ignorons. Dieu, qui les connaît et qui juge des intentions, lui en aura tenu compte, comme aussi de ses longues souffrances supportées avec une résignation aussi méritoire qu'édifiante.

R. I. P.

Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 5 Mai 1911, p. 321.